

Séance du 3 Avril 1941-

Le matin neuf cent quarante et un et le trois avril à neuf et une heure, le Conseil Municipal, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Roger du Lassus ^{maire}.
Etaient présents : Monsieur du Lassus ^{maire}, Bouché, Marigot adjoint
Madame Salles, M^{me} Blanchard, Beyret, Castet, Dorbessan, Eychem.
Isnard, Puyseign, Ladère. Dr Seithan, Vallet, Giraudon.

Excusé : Monsieur Sabaté

Etaient absents - M^{me} Bribaut, - Boudoumet (prisonnier) -

Terrain des Sports

Terrain des Sports - Monsieur le Maire ouvre la Séance à 9 heures 30. Il présente au Conseil Monsieur le Maresquier architecte pour soumission du projet des aménagements qui seront faits aux Terrains de Sports. Deux projets sont présentés.

Le 1^{er} projet comporte le terrain actuel auquel s'ajouteraient le terrain appartenant à l'usine Soler.

Le 2^e projet comporte le Terrain Soler auquel s'ajouteraient deux pièces de terre attenantes et appartenant à des tiers qui consentiraient peut-être à leur vente. S'il n'y avait pas entente amiable on aurait le droit de réquisitionner ces terrains.

Ces terrains étant contigus présentent semble-t-il plus de commodités et cela à tout point de vue -

Sous toutes réserves le Conseil Municipal opte pour le deuxième projet.

Lettre du Dr Grand - Lecture est donnée d'une lettre adressée au Conseil par M^r le Docteur Grand -

Celui-ci concéderait à la ville un terrain vicinal qu'il possède sur le chemin de Mazères.

Le principe de cette cession d'ailleurs gratuite est accepté et une commission chargée de se transporter sur les lieux est désignée sur le champ. Elle se compose de M^{me} Marigot, Puyseign, Dorbessan, Giraudon -

Nouvelle Mairie

Un devis des réparations à effectuer à cet immeuble est soumis au Conseil qui l'accepte à l'unanimité. Le montant de ces dépenses qui s'étendent environ à la somme de quatorze mille huit cent francs (14.800^f) sera pris sur un reliquat d'emprunt qui s'élève à quatre mille quatre mille francs (84.000^f). Les dépenses pour l'électrification de cette nouvelle mairie sont évaluées à la somme de Deux mille francs (2.000^f) -

Monsieur Besins ancien propriétaire de cet immeuble

demande que lui soit accordé un droit d'habitation
pour quelques temps encore, ce droit ne portant S'ailler
que sur un édifice secondaire atteignant au premier.

Vieille mairie

Vieille Marie

Des réparations urgentes en cours pour la consolidation de cet édifice étant nécessaires pour ne pas dire obligatoires Monsieur le Maire rappelle qu'en partie de ces réparations seront supportées par les Services du Ministère des Beaux-Arts.

L'ordre du jour étant épousé la séance est levée à minuit deux heures trente.

Rope de lung
grades) Hesavros
Mangal Daves geofit
Hanes geofit
D. Oliver Plunkay
D. Oliver Plunkay
D. Oliver Plunkay
D. Oliver Plunkay
D. Oliver Plunkay